

<https://enseignants.se-unsa.org/Comite-de-suivi-voie-pro-la-politique-des-petits-pas>



# Comité de suivi voie pro : la politique des "petits pas"

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : lundi 2 décembre 2019

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le comité de suivi sur la réforme de la voie pro s'est réuni le 27 novembre. Malgré quelques motifs de satisfaction, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire entendre les attentes et les besoins des personnels. Que peut-on retenir des débats du comité ?

### Des motifs d'espoir

Conformément aux demandes du SE-Unsa, une journée banalisée a été actée. Mise en place au printemps, elle permettra aux enseignants de faire le point sur la co-intervention.

Nos collègues ont besoin de temps et nous avons réitéré nos revendications. Nos propositions concernant le développement de séances de concertation sur temps de travail continuent à faire consensus. Les pilotes de la réforme ont d'ailleurs annoncé que les chefs d'établissement pouvaient libérer du temps avant les vacances.

De la même manière, notre souhait de création d'une banque d'idées de chefs d'oeuvre est à l'étude. Ce dispositif reste anxiogène et les professeurs se sentent parfois submergés par l'ampleur de la tâche, notamment au regard de la fragilité de certains publics en CAP. En leur donnant des outils allant plus loin que le vade-mecum ou le parcours magistère, les PLP seront mieux armés pour répondre aux exigences de cette pédagogie de projet.

Le rôle des IEN-ET a été réaffirmé. Des consignes seront passées et des réunions sont prévues pour essayer d'encadrer au mieux sur le terrain la mise en oeuvre des nouveaux dispositifs. Il faut rassurer les professeurs, leur donner des pistes et valoriser leur travail.

D'autres demandes ont été faites concernant le cadrage de l'interdisciplinarité et notamment les risques de faire de la co-intervention une nouvelle discipline. Ainsi, il n'est pas question de mettre des notes de « co-intervention ».

### Des inquiétudes et des urgences...

La mise en place d'une Foire Aux Questions sur l'apprentissage n'est pas à la hauteur de l'enjeu et ne sera pas suffisante pour répondre aux nombreuses questions légitimes de nos collègues. Un cadrage est attendu de toute urgence pour mettre fin au flou et aux applications différenciées selon les académies. Les questions autour de l'accueil des apprentis et la rémunération des heures de publics « mixés » n'ont toujours pas été réglées.

Les réponses apportées sur la mise en place des familles de métiers ne sont pas satisfaisantes. Les moyens ne sont pas à la hauteur. Un véritable enjeu pèse sur la carte des formations et au-delà de la problématique des correspondances de référentiel, nous serons particulièrement exigeants sur :

- l'attractivité des filières et leur avenir
- la faible mobilité des élèves de voie professionnelle et les risques d'orientation par défaut

### Un silence assourdissant

Aucune piste n'a été évoquée sur la façon de reconnaître et de valoriser l'investissement grandissant des enseignants. Si la question du temps semble prise réellement au sérieux, le silence qui entoure la reconnaissance financière des efforts des PLP est aussi inquiétant qu'insupportable. Que ce soit par le biais d'indemnités, de pondération ou de valorisation du parcours professionnel, ce chantier reste ouvert et le SE-Unsa continuera à porter cette revendication.

L'avis du SE-Unsa

Le dialogue au sein du comité est de bonne qualité et on peut espérer de réelles avancées.

Les dispositifs interdisciplinaires tels que la co-intervention ou le chef d'oeuvre nécessitent du temps, des outils et de la formation. La banque de données, la journée banalisée de concertation vont dans le bon sens.

Le discours du ministère appelant les chefs d'établissement à faire preuve d'une certaine souplesse et d'une certaine inventivité est nécessaire mais loin d'être suffisant. Le SE-Unsa veut des cadrages officiels pour sécuriser les personnels et éviter toute iniquité.

Nous continuerons à porter le chantier de la reconnaissance et de la valorisation du travail effectué par les PLP.

L'écart entre la mise en oeuvre précipitée de la réforme et la relative lenteur des corrections apportées pourrait conduire à un épuisement rapide des collègues qui font au mieux sur le terrain. Des améliorations concrètes doivent rapidement voir le jour dans les établissements.